

COMPTE RENDU

Conseil municipal du 8/10/2020

Présents : Jérôme Baudot, Yoann Bernard, Christophe Berthet, Serge Gardien, Geneviève Lamberet, Alain Nambotin, Jocelyne Nambotin

Début de séance : 20h30

Secrétaire de séance : Jocelyne Nambotin

Votants : 7/7

Mr le Maire propose de rajouter deux points à l'ordre du jour concernant l'approbation des travaux pour la réhabilitation du parcours de santé, la création d'une aire de jeux ainsi que les demandes de subventions à faire pour ces travaux. Le conseil accepte.

1) Approbation du compte rendu du 18 août 2020

Aucune réserve n'étant formulée, le Conseil vote à l'unanimité l'approbation du compte rendu de la séance du 18 août 2020.

2) Modification parcellaire cadastrale

Mr Le Maire présente la modification du parcellaire cadastrale opérée en 2017 sur les limites de propriété de M. Persico (parcelle 393 section C) qui n'avait jamais été enregistrée auprès des services du cadastre.

Les membres du Conseil acceptent, à l'unanimité, la modification parcellaire cadastrale proposée.

Délibération 04-10-38

3) Renouvellement de la certification PEFC.

Mr le Maire informe le Conseil du renouvellement pour 5 ans de la certification PEFC pour le domaine forestier d'INNIMOND.

4) Vente des granges « Monier »

Mr le Maire annonce le projet de vendre les granges de la maison Monier dont l'association Air et Vie a fait don à la commune.

Il s'agit de :

1. la grange située rue de la croix de la roche (parcelle 466, section C) que M. et Mme Zegna-Rata achèteraient au prix de 20 000 € (hors frais de notaire)
 2. la grange située rue de la chapelle (parcelles 470, 471 et 670, section C) que M. et Mme Castagneris achèteraient au prix de 30 000 € (hors frais de notaire).
- **Le Conseil donne à l'unanimité délégation au Maire pour représenter la commune auprès du notaire pour effectuer ces ventes. Délibération 04-10-39**
 - **Le Conseil à l'unanimité accepte la vente de la grange située rue de la croix de la roche. Délibération 04-10-40**
 - **Le Conseil à l'unanimité accepte la vente de la grange située rue de la chapelle Délibération 04-10-41**

COMPTE RENDU

Conseil municipal du 8/10/2020

5) Modification du poste de secrétariat.

Mr le Maire informe le Conseil sur la nécessité de transformer le contrat de la secrétaire de mairie, actuellement en CDD, vers un poste de stagiaire de la fonction publique territoriale, comme elle a à Izieu afin d'être conforme à la législation stipulant qu'on ne peut avoir deux types de contrats différents sur deux postes à temps partiel.

6) Embauche d'un nouvel employé communal.

Mr le Maire informe le Conseil de l'embauche au premier novembre 2020 d'un nouvel employé communal suite à la démission, pour raisons personnelles de M. Francis Schmitt.

7) Demande d'emplacement pour vente ambulante.

Mr le Maire présente la demande d'autorisation de Mme Mazzini d'utiliser un espace public sur la commune pour exercer sa future activité de vente ambulante de fruits et légumes.

Proposition est faite, au Conseil, de l'autoriser à occuper un emplacement sur la commune en face de la fontaine de la fruitière.

Cette autorisation, sera valable pour une durée d'un an à partir du début de son activité et sera rediscutée à l'issue de cette période.

Le Conseil, après délibération, à l'unanimité décide d'accorder cette autorisation à Madame Mazzini dans les conditions précisées ci-dessus.

Délibération 04-10-42

8) Subventions aux associations ou organismes.

Mr le Maire propose d'attribuer cette année 2020 les subventions suivant le tableau suivant :

Centre Léon Bérard	500 €
Sou des écoles de Lhuis	360 €
Entente bas Bugey (foot Lhuis)	200 €
Comité des fêtes d'Innimond	200 €
TOTAL	1260 €

Le Conseil accepte, à l'unanimité, ces propositions de subventions.

Délibération du 04-10-43.

9) Engagement de travaux pour le parcours de santé et un terrain de jeux.

Mr le Maire présente des devis pour les travaux de réhabilitation du parcours de santé du petit Perthuis, ainsi que la création d'un terrain de jeux et d'un terrain de boule près du gîte de la Cure au budget de l'année 2021.

Les montants des devis pour ces travaux :

- Parcours de santé : 41 298.50€ HT
- Terrain de jeux : 21 464.39€ HT

COMPTE RENDU

Conseil municipal du 8/10/2020

- Terrain de boule : 4 646.25€ HT
- TOTAL : 67 409.14€ HT

Le Conseil, après délibération, décide à l'unanimité, d'accepter l'engagement de ces travaux suivant les devis présentés. Délibération 04-10-44

10) Demande de subvention à l'État et au département de l'Ain.

Mr le maire présente les demandes de subventions au département de l'Ain et à l'État pour les travaux du point 9.

Sources	Montants (HT)	%
Fonds propres	22469,72	33,33
État, DETR	22479,71	33,33
Département de l'Ain	22469,71	33,33
Sous-total financement public	44939,42	66,66
TOTAL HT	674098,14	100

Le Conseil accepte, à l'unanimité ces demandes de subvention. Délibération 04-10-45

11) Point sur le recours de l'ancien Maire.

En questions diverses, Mr le Maire fait le point sur le jugement du tribunal administratif de Lyon en date du 21/09/2020 qui demande l'annulation de l'élection de M. Jérôme Baudot et par voie de conséquence l'annulation de l'élection du maire et des adjoints suite au recours de l'ancien maire M. Nodet.

Le Conseil soutient et accompagnera Jérôme Baudot pour faire appel de cette décision, considérant que cette convention de déneigement existait déjà sous les deux derniers mandats.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est clos à 21h55.

La secrétaire de séance, Jocelyne Nambotin

Mr le Maire Serge GARDIEN